
En ce jour, le **mercredi 14 décembre 2022**, le Comité de Pilotage Natura 2000 des zones N°FR7212014 (ZPS) et N°FR7200684 (ZSC) s'est réuni sur la commune de Donnezac. 2022 marque la 12^{ème} année d'animation des zones Natura2000 portée par la Communauté de Communes de l'Estuaire.



Participants présents durant les échanges : 33 participants

Claude AURORE (Préfecture de Blaye) – Luc ALBERT (CREAL NA) – Sophie EYHERABIDE (DDTM 33) - Éric PAGE (Maire de St-Girons-d'Aiguevives) – Rémi GILLARD (Mairie de Braud-et-St-Louis) – Fabien VERRAT (Maire d'Anglade) – Bernard GRIMEE (Mairie de St-Christoly-de-Blaye) – Bernard BROQUAIRE (Mairie d'Etauliers) – Jean-François JOYE (Maire de Donnezac et VP à la CdC Latitude Nord Gironde) – Philippe LABRIEUX (Maire de Val-de-Livenne et VP à la CdC de l'Estuaire) – Francis JOUBERT (Maire de Saint-Ciers-sur-Gironde) - Claude RAYMOND (Mairie de Mirambeau) – Xavier COLLARD (Saint-Genès-de-Blaye) – Alain RENARD (Maire de Saint-Savin) – Olivier BURADU (Mairie de JUSSAS) - Benjamin HUREL (Chargé de mission à la CdC de Blaye) - Guéric GABRIEL (Directeur du service Eau et Environnement à la CdC de l'Estuaire) - Pascal TARTARY (CEN NA) - Céline ROUSSELLE (BioSphère Environnement) – Jean-Pascal RICHE (EDF Centrale du Blayais) – Anne-Marie GONCALVES (EDF Centrale du Blayais) - Emmanuel ROBIN (Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde) – Manon DANIAU (Chambre d'Agriculture de la Gironde) – Noémie OSTANDIE (Chambre d'Agriculture de la Gironde) – Camille HUET (Agence MTDA – site Natura2000 des Landes de Montendre) – Raphaël HEUREUDE (Syndicat Mixte de Gestion de la Saye, du Galostre et du Lary) – Maëlle DUPUY (GREGE) – Sylvain DROMZEE (OFB 33) – Stéphane PIEFORT (AGERAD) – Sébastien ROUAUD (SCOT de la Haute Gironde) – Barbara LALEVE (SMIDDEST) - Jérôme LAMMY - Clément PIGNON (Chargé de mission Nat2000 – CCE)

Participants excusés :

Joël CARRE (Mairie de Coux), Raymond RODRIGUEZ (VP à la Cdc de Blaye), Ghislaine GRAILLOT (DDTM 17), Sylvie FONTENY (Département 17), Magali CRESTE (Département 33), Elodie BOUCHON (Département 33), Fabien EGAL (ADPAG), Le grand port maritime de Bordeaux, Sandrine Vollé (CA 17), Pierre CARITAN (Maire de Saint-Ciers-sur-Gironde), Jean-Paul DUEZ (Maire de Saint Paul), Gauthier WATELLE (Syndicat du Moron), Leïla RENON (CARA), Raphaël MUSSEAU (BioSphère Environnement), Maylis FAYET (OBF 33).

Monsieur Philippe LABRIEUX, Vice-président du service Eau et Environnement de la Communauté de Communes de l'Estuaire qui représente aujourd'hui Madame Lydia HERAUD Présidente de la CCE et du COPIL Natura2000, a introduit les échanges en rappelant que 2022 a été la 12ème année d'animation des sites Natura2000 par la CCE et remercie la mobilisation des acteurs locaux sur ce sujet.

Puis le chargé de mission Natura 2000, Clément PIGNON, a assuré la suite de la présentation en abordant les points suivants (cf diaporama de la présentation) :

➤ **Bref rappel sur le fonctionnement de l'outil Natura2000**

Aucune remarque des membres du COPIL

➤ **Intervention des services de l'Etat concernant le transfert de compétence Etat-Région qui entre en vigueur à partir du premier janvier 2023.**

Aucune remarque des membres du COPIL

➤ **Bilan de l'animation Natura2000 sur l'année 2022**

Monsieur Emmanuel ROBIN : « En ce qui concerne le contrat Natura2000 porté par l'AGERAD et qui concerne la veille menée sur le Vison d'Amérique, quels sont les résultats ? »

Monsieur Stéphane PIEFORT : « Les observations réalisées sur le terrain sont transmises à l'OFB, au GRIFS et à la CCE. Si des empreintes suspectes sont identifiées sur un radeau, il est alors prévu le déploiement d'une campagne de piégeage. Cette année, il ne s'est pas avéré nécessaire de déclencher une campagne de piégeage. »

Monsieur Clément PIGNON : « L'absence d'observation doit être prise avec du recul. Le protocole n'est pas infaillible. Il est donc possible que des individus soient présents ou de passage sur le territoire sans être pour autant détectés. Par exemple, en 2021 un Vison d'Amérique mâle a été capturé par un piégeur sur la commune de Mirambeau.

Si le Vison d'Amérique n'est pas présent sur le territoire, ou bien que le noyau de population reste petit, cela laisserait pressentir la disponibilité de la niche écologique qui serait un élément favorable au développement des populations de Vison d'Europe. Cela peut aussi dire qu'actuellement, le territoire n'offre plus les conditions adéquates au développement de l'espèce. Les questions restent nombreuses et doivent donc être étudiées. »

➤ **Retour sur les actions de sensibilisation**

Aucune remarque des membres du COPIL

➤ **Point d'avancement sur la procédure de validation de l'extension du périmètre Natura2000**

Le projet d'extension du site Natura2000 (ZSC FR7200684) des « Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers sur Gironde » est en cours de validation. Ce processus de validation est

long, le dossier vient d'être transmis au Ministère, avant sa relecture par le Muséum National d'Histoire Naturelle et pour ensuite être transmis à la Commission Européenne.

➤ **Retour sur les études naturalistes en cours**

- **Inventaire : Cistude d'Europe (2021-22)** par l'association **Cistude Nature**

Monsieur Clément PIGNON : « En 2022, 26 nouveaux sites ont été prospectés. La présence de la Cistude d'Europe a été confirmée sur 5 nouveaux plans d'eau ce qui fait un total de 19 sites abritant l'espèce sur le bassin versant de la Livenne. Des femelles ont été équipées de balises GPS sur 2 sites (Donnezac et Montlieu-la-Garde), les données sont actuellement en cours d'analyse afin d'identifier les sites de ponte. **Une notice de gestion des plans d'eau** a été distribuée à l'ensemble des propriétaires de plans d'eau qui ont pu être identifiés. La notice était accompagnée d'un courrier pour informer le propriétaire de la présence de l'espèce protégée sur leur propriété. »

- **Inventaire : Rapaces diurnes (2022-23)** par l'association **BioSphère Environnement**

Monsieur Emmanuel ROBIN : « Parmi les espèces suivies, vous n'évoquez pas le Busard Saint-Martin. Qu'elle est la raison ? »

Madame Céline ROUSSELLE : « Le protocole cible les espèces potentiellement nicheuses inscrites au FSD des deux sites Natura2000. Le Busard Saint-Martin est identifié comme une espèce hivernante et non nicheuse. Néanmoins, durant les prospections, l'ensemble des rapaces observés (faucons, éperviers, busard Saint Martin, ...) sont tout de même pris en compte dans nos relevés. »

- **Inventaire : Vison d'Europe (2021-23)** par l'association « **GREGE** »

Intervention de la Maëlle DUPUY du GREGE pour la présentation du suivi et l'interprétation des premiers résultats : « À ce jour, les résultats des prospections n'ont pas permis de faire remonter une observation de Vison d'Europe ou d'Amérique. De nombreuses autres espèces ont été observées comme **le Putois d'Europe** (1 obs) ou encore **le Raton Laveur** (2 obs). Les poils collectés dans les dispositifs sont en cours d'analyse. Des prospections doivent encore être menées sur le territoire début 2023. L'option concernant une troisième session de prospection sur le marais est étudiée. »

Guéric GABRIEL : « La dernière donnée officielle d'observation du Vison d'Europe sur le territoire remonterait à l'année 2012 sur le secteur du marais de Braud-et-Saint-Louis (Marais du Montalipan). Une observation faite dans le cadre des campagnes de piégeage du ragondin par l'AGERAD. »

➤ **Accompagnement des projets de territoire :**

- Stratégie pour la conservation des zones humides
- Tourbière de Donnezac
- Etang de Berdassit à Saint-Ciers-sur-Gironde

- Zones humides de Val-de-Livenne

Monsieur Alain RENARD : « En ce qui concerne la donnée produite dans le cadre de l'étude de pré localisation des zones humides potentielles, est-ce que cette donnée a pu être croisée avec les données environnementales produites dans le cadre du projet AFAFE ? Concernant les prospections foncières sur les bords de la Livenne, quel est votre calendrier ? »

Monsieur Clément PIGNON : « Dans le cadre de la première enquête publique du projet AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) en Nord Gironde, certaines collectivités locales ont adressé un courrier au président de la CIAF pour l'informer de l'existence d'une stratégie pour la conservation des Zones Humides sur les bords de la Livenne. Les services du Département et des collectivités locales travaillent actuellement à la prise en compte de cet enjeu et à l'intégration des autres enjeux qui ont pu être identifiés dans le cadre des études environnementales. »

Monsieur Rémi GILLARD : « En ce qui concerne le projet d'acquisition sur les bords de la Livenne, est-ce que le prix d'acquisition a été définit ? Quelle est l'avancée de la réflexion sur la gestion future de ce parcellaire ? »

Monsieur Clément PIGNON : « Les prospections foncières sur les bords de la Livenne doivent débuter très prochainement. La première tranche de prospection foncière se fera courant janvier. Les prix pratiqués sur les bords de la Livenne sont encadrés par une grille tarifaire. Cet outil a été mis en place d'après plusieurs évaluations foncières réalisées par différents organismes de référence (les services des Domaines, Gironde ressource). La gestion du parcellaire sera confiée à des agriculteurs, pour ce qui relève de l'entretien des prairies. En ce qui concerne les boisements, la volonté est de favoriser la non-intervention qui est le mode de gestion le plus adapté à ce type de milieux. »

➤ **Perspectives 2023 :**

Monsieur Sébastien ROUAUD : « Pouvez-vous nous préciser ce qui est entendu par l'inventaire de la trame verte (projet haies bocagères) ? Un lien est-il prévu avec l'élaboration des différents PLUI des CdC du territoire ? »

Monsieur Clément PIGNON : « Parmi les fiches actions du DOCOB, certaines concernent la gestion et la conservation des boisements alluviaux et des haies. Actuellement, nous avançons une réflexion pour l'intégration au PLUI de la CdC de l'Estuaire de l'enjeu « haie ». L'idée serait de réaliser un inventaire du réseau existant de la trame verte et de compléter ce travail par l'identification de secteurs prioritaires pour la mise en place de futures campagnes de plantations. »

Monsieur Guéric GABRIEL : « Le projet vise bien dans un premier temps à réaliser l'inventaire du réseau de haies existantes. L'objectif est bien entendu de produire une donnée d'inventaire rapidement afin de permettre son intégration au sein des PLUI. Les limites et les conditions de mise en œuvre de cette étude demandent encore réflexion, notamment concernant le volet financement du projet. À ce stade de la réflexion, l'étude est pensée uniquement à l'échelle du territoire de la CdC de l'Estuaire et reste au stade de projet. »

Éléments proposés à la validation :

Aucune remarque des membres du COPIL

- Le bilan 2011-2021 et avancées 2022
- Le prévisionnel global pour l'année 2023, dont notamment les points suivants

DOCOB fiche action F1 « cartographie des habitats naturels et de l'occupation du sol des sites Natura2000 » dans le cadre des réflexions portées sur l'évaluation du DOCOB

- **Validation des deux propositions d'extension du périmètre du PAEC pour la campagne MAEC 2023 :**
 - Extension à l'ensemble du périmètre de la ZSC, y compris sur le périmètre entendu.
 - Extension sur l'ensemble du territoire du marais, y compris sur le secteur nord-est entre le site et la limite départementale (hors périmètre Natura200).

Partie terrain : Tourbière de Donnezac

Suite aux échanges, les membres du COPIL ont été conviés à découvrir le site de la Tourbière de Donnezac. La sortie a permis de faire le point sur l'état d'avancement des réflexions sur le site concernant sa gestion et sa gouvernance (indivision Mairie-CEN). Le travail réalisé cette année par le Conservatoire Botanique visant à établir la cartographie des habitats naturels du site a pu être présenté. On notera notamment l'identification de **5 habitats d'intérêt communautaire sur le site qui sont :**

3110-1 Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae

4020-1 Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles

4020-1 Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles

7120-1 Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration

4030-7 Landes atlantiques subsèches

6410 Prairies à Molinia sur sols tourbeux

Sans opposition dans un délai de 1 mois après la communication du compte rendu, celui-ci ainsi que les points abordés seront alors considérés comme validés par l'ensemble des membres du COPIL.

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet de la CCE à l'adresse suivante : <http://www.cc-estuaire.fr/preserver-l-environnement/1110-natura-2000.html>

- Présentation COPIL 2022
- Compte rendu COPIL 2022